



Communiqué de presse

Castres - le 5 août 2019

La Ville de Castres poursuit sa transition énergétique en confiant à Coriance la création d'un 2^{ème} réseau de chaleur

Le 26 juillet 2019, Pascal Bugis, Maire de Castres, et Yves Lederer, Président de Coriance, ont signé le contrat de délégation de service public confiant au Groupe Coriance, la construction et l'exploitation du 2^{ème} réseau de chaleur de la collectivité.

« Dans un contexte de transition énergétique, ce projet, qui offre un réel débouché à la filière bois locale et respecte les réalités de notre Commune, propose une vraie alternative aux énergies fossiles. La dimension économique est bien sûr importante. »

indique Pascal Bugis, Maire de Castres

« Je me réjouis de la confiance que la ville de Castres renouvèle en notre groupe et en son savoir-faire dans la création de réseaux de chauffage urbains alimentés par des énergies renouvelables. »

indique Yves Lederer, Président de CORIANCE.

À travers sa filiale Castres Énergie Services, le Groupe Coriance a construit et exploite depuis 2009 le 1^{er} réseau de chaleur de la Ville et sa chaufferie biomasse. Alimenté à plus de 90% par de l'énergie renouvelable, la biomasse, ce 1^{er} réseau s'étend sur 6 km et dessert plus de 1 500 équivalents-logements localisés dans le quartier de Lameilhé ou encore le Centre Hospitalier Intercommunal de Castres-Mazamet.

Le 2^{ème} réseau de la ville d'une longueur de 8 km sera également alimenté à 90 % par de la biomasse. La chaufferie se composera de deux chaudières (1 500 kW et 2 230 kW) qui seront approvisionnées en bois provenant au maximum de 80 km à la ronde.

Le site de l'armée du 8^{ème} RPIMA, les établissements scolaires, les logements de l'OPH ou encore le futur bassin nordique pourront bénéficier du réseau de chaleur durable de la ville. Le réseau permettra de produire une chaleur à un prix compétitif et stable dans la durée.

9 emplois directs et indirects seront créés pour l'exploitation mais aussi du fait de l'approvisionnement en biomasse qui favorise la structuration de la filière bois de la région. Le partenariat avec une structure d'insertion permettra la signature d'un contrat d'alternance pour un emploi en insertion.

Un site internet sera mis à disposition des abonnés et usagers du réseau ainsi que du grand public qui seront ainsi informés du projet et de l'avancement des travaux.

Les travaux démarreront au printemps 2020 pour une mise en service au 1er janvier 2021.

Les investissements pour ce projet vertueux se montent à 10 millions d'euros.

Contacts presse :

Coriance

Audrey SARRASIN

Chargée de communication

06 80 14 21 51

audrey.sarrasin@groupe-coriance.fr

www.groupe-coriance.fr